

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le Samedi 9 juin à :

SERVICE DIOCÉSAIN DES PÈLERINAGES

Espace Saint Jacques CHASTAN 13 Avenue Paul Martin
04000 DIGNE-LES-BAINS

Tel : 09.73.28.93.99 E-mail : pelerinagesdigne@gmail.com

P. Sr. M. Mme, Mlle

Adresse :

.....

Tel : Courriel :

S'inscrit au pèlerinage de N Dame du Laus le samedi 16 juin 2018

Verse la somme de 40 €

par chèque « *ADD Service Pèlerinage Diocésain de Digne* »

Marseille 18 057 81 V (Remplir l'intitulé comme indiqué ci-dessus

SVP-même s'il est un peu long)

ou en espèces

Lieu de ramassage :

- Manosque Gare Routière Autre
- Digne Gare Routière Digne Gare SNCF Autre
- Peyruis (Parc Relais)
- Sisteron

Pour toute information :

Téléphoner au 09.73.28.93.99

Secrétariat des Pèlerinages : Dominique MONNET.

- Le Vendredi de 10h00 à 16h00

Père Christian VIAN

Directeur des pèlerinages 06.60.41.68.46



PÈLERINAGE D'UNE JOURNÉE

A U SANCTUAIRE

NOTRE DAME DU LAUS

SAMEDI 16 JUIN 2018

2018: Année Benoite - 300 ans de son entrée dans la Vie.

Service Diocésain des Pèlerinages

Diocèse de Digne

Espace Saint Jacques CHASTAN

13 Avenue Paul Martin

04000 DIGNE-LES-BAINS Tel : 09.73.28.93.99

E-Mail : pelerinagesdigne@gmail.com

Certificat d'Immatriculation : IM004100009 du 09/11/2010
Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours ATOUT France

PRIX : 40€

(Possibilité d'apporter son pique-nique : Déduire 12 €)

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE :

11h15 Messe dans la Basilique

12h15 Déjeuner

14h00 Présentation du message de ND du laus

17h30 Départ pour Retour

Arrivée à Manosque vers 19h15

Arrivée à Digne vers 19h00

TRANSPORT :

2 Points et 2 horaires de ramassage pour 2 cars

Car 1 : Digne Gare routière 8h00

Digne Gare SNCF 8h05

Car 2 : Manosque Gare Routière 8h00

Arrêt à Peyruis Parc Relais 8h30

Sisteron Gare SNCF 9h00

Si des personnes désirent se rendre au Pèlerinage et se trouvent hors du circuit proposé (Par ex. Forcalquier-Reillanne-Barcelonnette), avant de transmettre votre inscription, prendre contact avec le service des Pèlerinages qui fera le nécessaire pour que vous puissiez rejoindre un arrêt programmé.

AUTRES PÈLERINAGES

Année 2018 - Lourdes du 20 août au 24 août – **Jordanie Israël** du 1 au 12 octobre.

Projets Année 2019 – Cotignac : Pèlerinage d'un jour au printemps - **La crête** ou **la Sicile** : en mars - **Lourdes** : en août — **Iran** en Octobre

QUE S'EST-IL PASSÉ EN CES LIEUX ?

De 1664 à **1718**, la Sainte Vierge apparaît à une bergère illettrée, Benoîte Rencurel. La Mère de Dieu demande alors la construction d'un Sanctuaire au Laus, annonçant que beaucoup viendront s'y convertir.

Aujourd'hui, le Sanctuaire est plus vivant que jamais. Les prêtres, les religieux, les religieuses et les laïcs qui vous accueillent en ce lieu vous proposent d'entrer avec eux dans la prière, de vous accompagner sur les lieux des apparitions, de participer à des retraites, à des enseignements, de faire une démarche de conversion vécue dans le sacrement de Réconciliation et dans l'Eucharistie.

Le dossier de béatification de Benoîte Rencurel est en cours, avec Mgr René Combal, chapelain du sanctuaire, comme collaborateur de la cause de béatification. Le décret de reconnaissance officielle du caractère surnaturel des événements du Laus a été promulgué le 4 mai 2008 par Mgr Jean-Michel di Falco Léandri. Le 3 avril 2009, Benoît XVI a ordonné la promulgation du décret de la Congrégation pour les causes des saints authentifiant comme héroïques les vertus de Benoîte Rencurel. Il ne reste plus désormais que la reconnaissance d'un miracle pour que Benoîte Rencurel puisse être béatifiée.

